



Compte Rendu de la réunion de la Délégation Unique du Personnel du 26 Mars 2018

La composition de l'assemblée était la suivante :

Représentants de la Direction	
Yolande De Busschop, Présidente	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA	Christophe Basso (AC/DC Application manager) Enrico Corti (EMEA Sales director)
Représentants du Personnel	
Titulaires	Suppléants
Julie Athanassiadis	Aurore Weiss
Olivier Martinez, excusé	Fabien Foulon
Pascal Tournier, excusé	Carl Van Baelen, excusé
Jean-Louis Samudio	Virginie Duchemann
Thierry Viard	
Délégué Syndical	
Olivier Martinez, CFE-CGC, excusé	



Ordre du jour CE

1. Approbation du PV de la réunion DUP du 29 Janvier 2018
2. Information et consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences : l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les orientations de la formation professionnelle - suite
3. Information et consultation sur l'activité et sur la situation économique et financière de l'entreprise ainsi que sur ses perspectives pour l'année à venir
4. Recours aux conventions de forfait, modalités de suivi de la charge de travail – Information et consultation
5. Liste des modifications apportées aux conventions ou accords applicables dans l'entreprise
6. Information et Consultation sur le Projet de charte à la déconnexion

Question DP



1. Approbation du PV de la réunion DUP du 29 Janvier 2018

Le PV est approuvé en réunion

2. Information et consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences : l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les orientations de la formation professionnelle

Enrico Corti, directeur des ventes Europe, nous présente la stratégie des forces de Vente par visioconférence.

Les 3 marchés clés sont l'Automobile, IOT et l'Industriel. L'automobile étant le secteur le plus important en Europe (55%). Les ressources sont donc recentrées vers ces marchés porteurs.

Le canal de vente via la distribution est important au niveau mondial mais il est moins utilisé par les clients européens.

Le marché du semi-conducteur connaît une très forte croissance, ce qui amène les forces de vente à gérer beaucoup de cas de 'line down'. Les revenus sont en forte croissance.

Il y a une volonté de créer plus de liens entre les forces de vente et les BU pour le développement et le support technique vers de nouveaux produits. Surtout sur les marchés qui connaissent des changements technologiques forts tels que ceux en lien avec que les voitures électriques.

L'outil Funnel, gérant les nouvelles opportunités, montre une forte croissance des demandes sur un an, surtout pour le groupe PSG.

Enrico Corti nous décrit les organigrammes des forces de Vente Europe. Philippe Lehouchu a repris le poste de Patrice Levent à Vélizy. Plusieurs employés de Vélizy ont des managers basés à l'étranger.

Les élus de la DUP demandent si des réorganisations ou des plans d'embauches sont à prévoir sur Vélizy au vue des chamboulements dans le marché de l'automobile ou de l'IOT. Enrico Corti nous répond que les organisations actuelles sont déjà en ligne avec ces marchés et que les embauches ne se feront que lors de départs en retraite ou démissions.

Jean-Louis Samudio demande si les constructeurs automobiles français demandent expressément d'avoir des forces de vente ON Semiconductor et des FAE en France.

Enrico Corti nous explique que c'est un choix d'ON Semiconductor d'avoir des forces de vente et de FAE proches des grands sièges sociaux et des centres R&D des grands clients. C'est le cas en France pour Valeo.



Christophe Basso, AC/DC application manager, présente la stratégie de son groupe. 4 secteurs sont visés : le computing, le consumer, le wireless et le lighting.

Les revenus sont en croissance.

ON Semiconductor est en retard sur le marché USB pd dans le computing. Il a été décidé de transférer cette activité de Toulouse vers les US.

Dans les produits pour les consumers, les équipes de Toulouse ont travaillé sur des solutions pour les TV et 'White goods'. Une solution pour Bosch est en cours de validation.

Dans le wireless, les marges sont très faibles et il y a beaucoup de concurrences donc les équipes de Toulouse vont plus se recentrer vers des marchés à valeur ajoutée tel que le lighting. Plusieurs IP ont été développées par les équipes de Toulouse dans ce secteur. Toulouse travaille en collaboration avec le centre d'expertise ON Semiconductor en Corée.

Les équipes marketing et application essayent de pénétrer le marché des télécoms et des 'transportations' car ils demandent des solutions AC/DC que l'on maîtrise.

Il serait même possible sur moyen/long terme de proposer des solutions pour le marché des voitures électriques qui se rapprochent de problématiques que le groupe AC/DC peut solutionner.

Une tendance vers des produits présentant un contenu numérique plus important émerge.

Les ingénieurs Toulousains sont en train de se former pour répondre à ce changement.

Le groupe AC/DC Toulousain continue à générer des publications, brevets et formations. Il est reconnu mondialement au sein d'ON Semiconductor pour son expertise.

Il y a donc dans ce groupe une volonté de se diversifier vers des nouveaux marchés cependant il n'est pas prévu pour le moment de nouvelles embauches sur le site de Toulouse.

Bertrand Clou, Directeur design de Toulouse pour le groupe automobile, présentera la stratégie R&D lors d'une réunion exceptionnelle en Avril.

Les élus suspendent leur avis jusqu'à cette présentation.

3. Information et consultation sur l'activité et sur la situation économique et financière de l'entreprise ainsi que sur ses perspectives pour l'année à venir.

Point adressé par Enrico Corti et Christophe Basso dans le chapitre 2.



4. Recours aux conventions de forfait, modalités de suivi de la charge de travail

Pas de changement majeur par rapport à l'année dernière.

La charte à la déconnexion numérique rentrera en vigueur cette année.

Les élus demandent s'il est possible de signer électroniquement son auto-déclaratif. L'outil ADP ne le permet pas selon Sophie Baquié.

Les élus donnent un avis positif pour le recours aux conventions de forfait, modalités de suivi de la charge de travail.

5. Liste des modifications apportées aux conventions ou accords applicables dans l'entreprise

Sophie Baquié fait un rappel pour information de toutes les conventions ou accords de 2017.

6. Information et Consultation sur le Projet de charte à la déconnexion

Les élus de la DUP donne un avis positif à la mise en place de cette charte.

Cependant le terme « urgence » leur semble flou et difficile à définir.

Aucun employé ON Semiconductor France n'a contractuellement d'astreinte et n'a donc aucune obligation de répondre en urgence à une requête hors des horaires de travail ou en congés.

Aucun grief ne pourra leur être fait.

Ils rappellent à la direction le besoin d'une bonne communication et explication de cette charte aux managers basés à l'étranger pour éviter toute incompréhension avec leurs collaborateurs localisés en France.

Question DP

Pas de question DP.



Toulouse, le 26 Mars 2018,

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized initial 'Y' and a long horizontal stroke extending to the right.

Yolande de Busschop
Présidente

A handwritten signature in blue ink, featuring a stylized initial 'JL' and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Louis Samudio
Secrétaire adjoint